

# CALENDRIER 2025

COLLECTE DES DÉCHETS

## LA ROCHE- EN-ARDENNE

**Attention ! Les dates des collectes  
papiers-cartons ne figurent pas  
dans ce calendrier.**

Elles seront **prochainement disponibles** sur  
**www.idelux.be**  
et via l'**application Recycle!** (voir page 5).

# Séparez, videz, triezy!



## Trier, c'est d'abord séparer :

le compostable d'un côté, le recyclable d'un autre et le dangereux à part.

**78 % des citoyens trient correctement leurs déchets. En faites-vous partie ?**

Fostplus 

 **IDELUX**  
ENVIRONNEMENT



# Triez les emballages PMC.

Uniquement en porte-à-porte, via le sac bleu



## Emballages en Plastique



Bouteilles

Flacons



Pots

Barquettes et rapiers



Tubes



Films



Sacs et sachets



Capsules de boissons (café...)



## Emballages Métalliques



Canettes et boîtes de conserve

Barquettes et rapiers

Aérosols



Couvercles, bouchons et capsules



Capsules de boissons (café...)



## Cartons à boissons



Lait, jus de fruits, crème fraîche, passata...

### INTERDITS DANS LES PMC

- ✗ Les batteries et piles
- ✗ Les appareils électro(n)iques (vapes, smartphones...)
- ✗ Les bonbonnes de gaz
- ✗ Les emballages avec bouchon de sécurité enfant « pousser-tourner »
- ✗ Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants :
- ✗ Les emballages rigides d'une contenance supérieure à 8 litres
- ✗ Les emballages d'huile de moteur et lubrifiants, carburants, pesticides, colles, peintures et vernis, tubes de silicone
- ✗ La frigolite en billes
- ✗ Autres objets :

**Déchets résiduels (sac ou duobac)**

**Recyparc**

### ATTENTION !



N'imbriguez pas les emballages les uns dans les autres et ne les mettez pas ensemble dans des sacs noués (laissez-les en vrac).



N'accrochez rien à l'extérieur du sac.

### Pour un bon recyclage



Égouttez et videz bien tous les emballages.



Aplatissez les bouteilles et remettez le bouchon.



Enlevez le film en plastique de la barquette et jetez-les séparément dans le sac bleu PMC.



Retirez les films en plastique qui recouvrent l'entièreté des bouteilles et jetez-les séparément dans le sac bleu PMC.

# Triez le verre.



Dans les bulles  
ou au recyclage



## Bouteilles, bocaux et flacons en verre



Verre incolore



Verre coloré

### Pour un bon recyclage



- Séparez le verre incolore du verre coloré.
- Videz bien.



- Ne jetez ni couvercle, ni bouchon dans les bulles.
- Ne laissez rien traîner autour des bulles à verre !
- Les dépôts clandestins sont passibles de sanctions.

### INTERDITS DANS LES BULLES À VERRE



Sac gris ou côté  
gris du duobac

Verre résistant aux hautes températures  
(plats au four)



Porcelaine,  
céramique



Terre cuite



Opaline et cristal

Verre plat tel que les vitres et les miroirs



Toutes les ampoules



# Triez les papiers-cartons.



En porte-à-porte ou  
séparément au recyclage



## Papiers-Cartons



Papiers



Cartons

### Pour un bon recyclage



- Dépliez et aplatissez les boîtes en carton.
- Enlevez les éléments en plastique.
- Placez-les dans des sacs en papier ou des caisses en carton sans ficelle.
- Retirez le plastique entourant les revues.
- Pour le recyclage, séparez les papiers et les cartons.

### INTERDITS DANS LES PAPIERS-CARTONS



Photos



Papier peint

Sac gris ou côté  
gris du duobac



Aluminium



Papier et carton  
sale ou gras



Essuie-tout

Sac bio ou côté  
vert du duobac



# Triez les déchets dangereux et électroniques.

Au recyclage



## Déchets dangereux



Petites bonbonnes  
de gaz (butane)



Piles  
et batteries



Peintures

### La sécurité avant tout !



Ne jetez pas d'électroménagers ou de piles dans les autres filières. Ils peuvent provoquer des incendies. Déposez-les dans la filière adéquate. Au besoin, questionnez votre préposé.

## Déchets électroniques



Petits électros  
(GSM, casques audio,  
vapes...)



Toutes  
les ampoules



Cartouches  
d'encre et toners

### INTERDITS AU RECYPARC



Médicaments périmés  
retirés de leur emballage



Pharmacie



Déchets dangereux issus  
d'une activité professionnelle



Repreneur  
agréé



# Triez les déchets organiques.

Uniquement en porte-à-porte, collecte séparée (sac bio ou duobac)  
Compartment vert du duobac / Sac communal biodégradable



## Déchets biodégradables



Restes de repas



Marc de café et sachets de thé en papier



Fleurs fanées et petits déchets de jardin



Épluchures



Coquilles d'œufs, de noix...



Essuie-tout, papiers gras, serviettes en papier

### Pour plus de confort chez vous



- Séparez les emballages (barquettes, films en plastique, bocaux...) des aliments périmés.
- Pour limiter les problèmes d'odeur et d'humidité, emballez la matière organique dans des sacs à pain ou du papier journal.
- Laissez circuler l'air autour du sac biodégradable.
- N'utilisez le sac biodégradable que maximum 2 semaines avant de le mettre à la collecte.

## INTERDITS DANS LES DÉCHETS ORGANIQUES



### Zéro plastique dans les déchets organiques !

Pour la qualité du compost, merci de ne pas utiliser de sachets en plastique et de veiller à la qualité du tri.



Langes, lingettes



Sac gris ou côté gris du duobac



Capsules de boissons



# Triez les déchets résiduels.

Uniquement en porte-à-porte, collecte séparée (sac résiduel ou duobac)  
Compartment gris du duobac / Sac communal



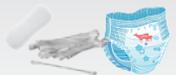
## Déchets non recyclables et non dangereux



Papier aluminium



Objets divers non recyclables : jouets, bics, bottes, sandales...



Langes, serviettes hygiéniques, cotons-tiges, plaquettes vides de médicaments, brosses à dents...



Poussières, sacs d'aspirateur, cendres refroidies, litières non biodégradables...



Vaisselle cassée

### Pour une collecte sans soucis

- Pour les sacs :
- Les déchets ne peuvent pas être préemballés dans des sacs opaques.
  - Le poids des sacs ne peut dépasser 20 kilos.
  - Les objets coupants ou pointus doivent obligatoirement être emballés.
- Pour les duobacs :
- Les déchets ne peuvent pas être emballés dans des sacs opaques.
  - Le couvercle doit être fermé.
  - Ne pas tasser les déchets, ils risquent de rester coincés et de casser la cloison.
  - Ne pas déplacer la cloison intérieure, elle doit rester en place.

## INTERDITS DANS LES DÉCHETS RÉSIDUELS



Emballages en plastique



Emballages métalliques



Cartons à boissons

Sac bleu PMC



# VOS COLLECTES



## Conseils

- **Triez** correctement vos déchets selon les consignes au verso, sur [www.idelux.be](http://www.idelux.be) ou sur [www.trionsmieux.be](http://www.trionsmieux.be).
- Sortez vos déchets entre **20 h** la veille et **5 h** le jour de la collecte.
- Déposez-les en **bordure de voirie**, bien visibles, devant votre habitation.
- Évitez qu'ils ne gênent la circulation ou qu'ils ne se dispersent sur la voirie. Si nécessaire, rassemblez-les et reconditionnez-les correctement.

## Cas particuliers

- **Rue en travaux ?** Déposez vos déchets à la limite du chantier afin qu'ils soient accessibles au camion de collecte.
- **Routes enneigées ?** Nous tâcherons d'assurer la collecte au maximum. Si toutefois vos déchets sont toujours là le lendemain en fin de journée ( $\pm 18$  h), soyez compréhensif : rentrez-les pour qu'ils n'encombrent pas la voirie et ressortez-les à la collecte suivante.
- **Sacs mis dans une poubelle ?** Pour rappel, il est interdit de mettre les sacs (bio, résiduels ou PMC) dans une poubelle fermée. Vous pouvez néanmoins les protéger à l'aide d'un abri grillagé. Découvrez 2 tutos (abri ouvert ou avec couvercle) sur la chaîne YouTube du Groupe IDELUX.

## Contrôle qualité

- Tout au long de l'année, les équipes d'IDELUX Environnement contrôlent les déchets afin de vérifier le respect des règles de tri. En cas d'erreurs, vos déchets sont laissés sur place afin que vous puissiez en rectifier le tri et les ressortir correctement triés à la prochaine collecte. Merci pour votre collaboration.

## Contact

- Pour signaler un problème de collecte, remplissez le formulaire en ligne sur [www.idelux.be](http://www.idelux.be) ou contactez-nous par téléphone, du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h, au +32 63 23 19 87 (tapez 1).

## Vos collectes

Attention, les dates des collectes papiers-cartons ne figurent pas dans ce calendrier. Elles seront prochainement disponibles sur [www.idelux.be](http://www.idelux.be) et via l'application Recycle!.



[www.recycleapp.be](http://www.recycleapp.be)

Déchets organiques et déchets résiduels	PMC (emballages en plastique, emballages en métal, cartons à boissons)	Papiers et cartons	Encombrants
Chaque semaine	Toutes les 2 semaines	6 fois par an	2 fois par an
Collecte séparée en sacs bio et résiduels de votre commune	Collecte en sac bleu « IDELUX Environnement » (3 € le rouleau de 20 sacs)	Collecte dans des sacs en papier ou des caisses en carton <b>sans ficelle</b>	Collecte sur inscription uniquement durant les périodes renseignées (voir page 6)
	 <b>*Jours fériés :</b> Sacs bleus exceptionnellement acceptés au recyclage le jour d'ouverture qui précède et celui qui suit le férié.	<i>Retrouvez les dates des collectes papiers-cartons sur <a href="http://www.idelux.be">www.idelux.be</a> ou via l'application mobile Recycle!.</i>	

## Plus d'infos ?



[www.idelux.be](http://www.idelux.be)

> Déchets  
> Les collectes en porte-à-porte

### Zone 1

Borzée, Buisson, Floumont, Herlinval, Hubermont, La Roche (ville), Lohan, Maboge, Mousny, Nisramont, Ortho, Roupage, Thimont, Vecpré, Villez, Warempage



Les lundis  
**Lundis fériés :**  
collecte décalée d'un jour



Les mercredis\*,  
semaines paires

### Zone 2

Beausaint, Bérismenil, Cielle, Halleux, Hives, Lavaux, Mierchamps, Petit Halleux, Ronchampay, Ronchamps, Samrée, Vecmont



Les mardis  
**Lundis ou mardis fériés :**  
collecte décalée d'un jour



Les jeudis\*,  
semaines paires

# VOS ENCOMBRANTS SUR INSCRIPTION



## Comment vous inscrire ?

Pour rappel, l'inscription est obligatoire.

1. Inscrivez-vous auprès de votre Commune (voir ci-dessous).
2. Renseignez vos coordonnées (nom, adresse et zone de collecte).
3. Listez les encombrants à collecter.
4. Nous vous communiquerons la date de collecte pour votre commune.

**Inscription uniquement par téléphone**  
auprès de votre commune au **+32 84 41 12 39**  
durant les périodes autorisées pour votre commune :  
du **14/04 au 18/04** et du **13/10 au 17/10**

## Quels encombrants pouvez-vous déposer ?

Les encombrants sont des déchets de plus de 30 cm, non dangereux et non recyclables, trop lourds ou trop grands que pour être placés dans le duobac ou le sac résiduel.

### Déchets acceptés aux encombrants

**2 m<sup>3</sup> maximum** par ménage et par collecte :

- déchets électroniques de grande taille (four, frigo, télévision, machine à laver, câble électrique...)
- encombrants combustibles (canapé, valise, moquette, linoléum, papier peint...)
- encombrants non combustibles (plâtre recouvert d'isolant...)
- encombrants en bois (palette, meuble, planche, piquet...)
- encombrants en plastique rigide (toboggan, grosse bassine, gros jouet...)
- encombrants métalliques (sommier, tôle, barbecue, clôture...)
- enroulables (tuyau d'arrosage, élingue, corde, filet...)
- matelas

**Avez-vous bien retiré les piles, batteries, huile moteur et produits dangereux ?**  
Un déchet qui contient encore une batterie, des piles, de l'huile moteur ou un produit dangereux peut polluer, prendre feu ou exploser !  
Pour éviter les accidents, retirez-les et déposez chaque déchet dans la filière adéquate.

## Quels déchets sont refusés ?

- Petits électros (sèche-cheveux, grille-pain...)
- Verre plat (vitres, miroirs...)
- Inertes (brique, ciment durci, vaisselle cassée)
- PVC rigide (lambris, tuyaux)
- Plâtre (plaques)
- Pneus
- Déchets verts (branches)
- Déchets dangereux et toxiques (peintures...)
- Encombrants issus d'activités professionnelles

• Déchets organiques et résiduels

• Emballages PMC

• Papiers et cartons

• Bouteilles et bocaux en verre

• Sacs remplis de petits déchets non triés

À retrier

• Bonbonnes de gaz

À apporter au recyparc  
(QR code pour les professionnels)

À déposer aux collectes adéquates

Infos  
www.  
mabouteillegaz.be



# VOTRE RECYPARC



## Coordonnées et horaires

Roupage, 63z à 6983 Ortho - **084 43 30 16**

### Horaires unique toute l'année :

- du mardi au vendredi, de **10 h 30 à 18 h**
- le samedi, de **9 h à 18 h**

Venez au plus tard 15 minutes avant la fermeture.

## Dates de fermeture 2025

Les recyparcs seront fermés **tous les dimanches et lundis** ainsi que les **jours suivants** :

Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Me. 1 <sup>er</sup> Je. 2		Je. 13		Je. 1 <sup>er</sup> Je. 29	Je. 12		Ve. 15 Sa. 16	Sa. 27	Je. 9	Sa. 1 <sup>er</sup> Ma. 11	Ve. 19 Ma. 23 Me. 24 Je. 25 Ve. 26 Me. 31

## Préparez votre visite

1. Triez préalablement vos déchets chez vous. Vous gagnerez du temps et fluidifierez le trafic.
2. Dépliez les caisses en carton et démontez les meubles en bois.
3. Bâchez ou arrimez le contenu de votre remorque.
4. Prenez vos propres outils (pelle, fourche et brosse).

## Déchets acceptés au recyparc

### Avez-vous bien retiré les piles, batteries, huile moteur et produits dangereux ?

Un déchet qui contient encore une batterie, des piles, de l'huile moteur ou un produit dangereux peut polluer, prendre feu ou exploser !  
Pour éviter les accidents, retirez-les et déposez chaque déchet dans la filière adéquate.

- Ampoules éco et LED
- Asbeste-ciment (amiante)
- Bois
- Cartons
- Cartouches d'encre et toners
- CD et DVD
- Déchets dangereux des ménages
- Déchets électriques et électroniques
- Déchets verts
- Encombrants combustibles
- Encombrants non combustibles
- Enroulables
- Frigolite
- Huiles et graisses de friture
- Huiles moteur
- Inertes
- Laine de verre
- Liège (panneaux et bouchons)
- Matelas
- Métaux
- Panneaux photovoltaïques
- Papiers
- Piles et accus
- Plastiques rigides
- Plâtre
- Pneus
- PVC rigide
- Verre creux
- Verre plat
- Vêtements

**NOUVEAU !**



## Vous avez des objets encore en bon état ?

Déposez-les dans le conteneur prévu à cet effet.  
Nos associations partenaires les récupèrent.

**Collectes spéciales :** Vélos : samedi 19 avril 2025  
Jouets : samedi 18 octobre 2025

## Plus d'infos ?



[www.idelux.be](http://www.idelux.be) > Déchets > Les recyparcs

Les recyparcs sont  
**fermés** tous les  
**dimanches et lundis**



# JANVIER

Congés scolaires

		Zone 1	Zone 2	
MERCREDI	1			Nouvel an - Recyparcs fermés
JEUDI	2			Recyparcs fermés
VENDREDI	3			
<b>SAMEDI</b>	<b>4</b>			
<b>DIMANCHE</b>	<b>5</b>			
LUNDI	6			
MARDI	7			
MERCREDI	8			
JEUDI	9			
VENDREDI	10			
<b>SAMEDI</b>	<b>11</b>			
<b>DIMANCHE</b>	<b>12</b>			
LUNDI	13			
MARDI	14			
MERCREDI	15			
JEUDI	16			
VENDREDI	17			
<b>SAMEDI</b>	<b>18</b>			
<b>DIMANCHE</b>	<b>19</b>			
LUNDI	20			
MARDI	21			
MERCREDI	22			
JEUDI	23			
VENDREDI	24			
<b>SAMEDI</b>	<b>25</b>			
<b>DIMANCHE</b>	<b>26</b>			
LUNDI	27			
MARDI	28			
MERCREDI	29			
JEUDI	30			
VENDREDI	31			

SEM 1

SEM 2

SEM 3

SEM 4

SEM 5



Les recyparcs sont  
**fermés** tous les  
**dimanches et lundis**



# FÉVRIER

		Zone 1	Zone 2	
	<b>SAMEDI 1</b>			
	<b>DIMANCHE 2</b>			
	LUNDI 3			SEM 6
	MARDI 4			
	MERCREDI 5			
	JEUDI 6			
	VENDREDI 7			
	<b>SAMEDI 8</b>			
	<b>DIMANCHE 9</b>			
	LUNDI 10			SEM 7
	MARDI 11			
	MERCREDI 12			
	JEUDI 13			
	VENDREDI 14			
	<b>SAMEDI 15</b>			
	<b>DIMANCHE 16</b>			
	LUNDI 17			SEM 8
	MARDI 18			
	MERCREDI 19			
	JEUDI 20			
	VENDREDI 21			
	<b>SAMEDI 22</b>			
	<b>DIMANCHE 23</b>			
Congés scolaires	LUNDI 24			SEM 9
	MARDI 25			
	MERCREDI 26			
	JEUDI 27			
	VENDREDI 28			



Les recyparcs sont  
**fermés** tous les  
**dimanches et lundis**



# MARS

		Zone 1	Zone 2	
<b>SAMEDI 1</b>				
<b>DIMANCHE 2</b>				
Congés scolaires	LUNDI 3			SEM 10
	MARDI 4			Mardi gras
	MERCREDI 5			
	JEUDI 6			
	VENDREDI 7			
	<b>SAMEDI 8</b>			
	<b>DIMANCHE 9</b>			
LUNDI 10			SEM 11	
MARDI 11				
MERCREDI 12				
JEUDI 13			Recyparcs fermés	
VENDREDI 14				
<b>SAMEDI 15</b>				
<b>DIMANCHE 16</b>				
LUNDI 17			SEM 12	
MARDI 18				
MERCREDI 19				
JEUDI 20				
VENDREDI 21			<b>Grand Nettoyage de Printemps</b> du 20 au 23 mars <a href="http://www.walloniepluspropre.be">www.walloniepluspropre.be</a>	
<b>SAMEDI 22</b>				
<b>DIMANCHE 23</b>				
LUNDI 24			SEM 13	
MARDI 25				
MERCREDI 26				
JEUDI 27				
VENDREDI 28				
<b>SAMEDI 29</b>				
<b>DIMANCHE 30</b>				
LUNDI 31			SEM 14	



Les recyparcs sont  
**fermés** tous les  
**dimanches et lundis**



# AVRIL

		Zone 1	Zone 2	
MARDI	1			
MERCREDI	2			
JEUDI	3			
VENDREDI	4			
<b>SAMEDI</b>	<b>5</b>			
<b>DIMANCHE</b>	<b>6</b>			
LUNDI	7			SEM 15
MARDI	8			
MERCREDI	9			
JEUDI	10			
VENDREDI	11			
<b>SAMEDI</b>	<b>12</b>			
<b>DIMANCHE</b>	<b>13</b>			
LUNDI	14			SEM 16
MARDI	15			Période d'inscription encombrants, voir page 6
MERCREDI	16			
JEUDI	17			
VENDREDI	18			
<b>SAMEDI</b>	<b>19</b>			Collecte de vélos en bon état au recyparc
<b>DIMANCHE</b>	<b>20</b>			Pâques
<b>Février</b>	LUNDI	21		SEM 17
	MARDI	22		Lundi de Pâques
	MERCREDI	23		
	JEUDI	24		
	VENDREDI	25		
	<b>SAMEDI</b>	<b>26</b>		
	<b>DIMANCHE</b>	<b>27</b>		
<b>Congés scolaires</b>	LUNDI	28		SEM 18
	MARDI	29		
	MERCREDI	30		Sacs bleus PMC exceptionnellement acceptés au recyparc (zone 2)



Les recyparcs sont **fermés** tous les **dimanches et lundis**

**Zone 1**

**Zone 2**

**MAI**

		Zone 1	Zone 2	
Congés scolaires	JEUDI 1			Fête du travail - Recyparcs fermés
	VENDREDI 2			Sacs bleus PMC exceptionnellement acceptés au recyparc (zone 2)
	<b>SAMEDI 3</b>			
	<b>DIMANCHE 4</b>			
Congés scolaires	LUNDI 5			
	MARDI 6			
	MERCREDI 7			
	JEUDI 8			
	VENDREDI 9			
	<b>SAMEDI 10</b>			
	<b>DIMANCHE 11</b>			Fête des mères
	LUNDI 12			
	MARDI 13			
	MERCREDI 14			
	JEUDI 15			
VENDREDI 16				
<b>SAMEDI 17</b>				
<b>DIMANCHE 18</b>				
LUNDI 19				
MARDI 20				
MERCREDI 21				
JEUDI 22				
VENDREDI 23				
<b>SAMEDI 24</b>				
<b>DIMANCHE 25</b>				
LUNDI 26				
MARDI 27				
MERCREDI 28			Sacs bleus PMC exceptionnellement acceptés au recyparc (zone 2)	
Février	JEUDI 29			Ascension - Recyparcs fermés
	VENDREDI 30			Sacs bleus PMC exceptionnellement acceptés au recyparc (zone 2)
	<b>SAMEDI 31</b>			

SEM 19

SEM 20

SEM 21

SEM 22



Les recyparcs sont  
**fermés** tous les  
**dimanches et lundis**



# JUIN

		Zone 1	Zone 2	
<b>DIMANCHE</b>	<b>1</b>			
LUNDI	<b>2</b>			SEM 23
MARDI	<b>3</b>			
MERCREDI	<b>4</b>			
JEUDI	<b>5</b>			
VENDREDI	<b>6</b>			
<b>SAMEDI</b>	<b>7</b>			
<b>DIMANCHE</b>	<b>8</b>			Pentecôte - Fête des pères
<i>Férié</i> LUNDI	<b>9</b>			Lundi de Pentecôte
MARDI	<b>10</b>			
MERCREDI	<b>11</b>			
JEUDI	<b>12</b>			Recyparcs fermés
VENDREDI	<b>13</b>			
<b>SAMEDI</b>	<b>14</b>			
<b>DIMANCHE</b>	<b>15</b>			
LUNDI	<b>16</b>			SEM 25
MARDI	<b>17</b>			
MERCREDI	<b>18</b>			
JEUDI	<b>19</b>			
VENDREDI	<b>20</b>			
<b>SAMEDI</b>	<b>21</b>			
<b>DIMANCHE</b>	<b>22</b>			SEM 26
LUNDI	<b>23</b>			
MARDI	<b>24</b>			
MERCREDI	<b>25</b>			
JEUDI	<b>26</b>			
VENDREDI	<b>27</b>			
<b>SAMEDI</b>	<b>28</b>			SEM 27
<b>DIMANCHE</b>	<b>29</b>			
LUNDI	<b>30</b>			



Les recyparcs sont  
**fermés** tous les  
**dimanches et lundis**



# JUILLET

		Zone 1	Zone 2	
MARDI	1			
MERCREDI	2			
JEUDI	3			
VENDREDI	4			
<b>SAMEDI</b>	<b>5</b>			
<b>DIMANCHE</b>	<b>6</b>			
LUNDI	7			SEM 28
MARDI	8			
MERCREDI	9			
JEUDI	10			
VENDREDI	11			
<b>SAMEDI</b>	<b>12</b>			
<b>DIMANCHE</b>	<b>13</b>			
LUNDI	14			SEM 29
MARDI	15			
MERCREDI	16			
JEUDI	17			
VENDREDI	18			
<b>SAMEDI</b>	<b>19</b>			
<b>DIMANCHE</b>	<b>20</b>			
LUNDI	21			Fête nationale SEM 30
MARDI	22			
MERCREDI	23			
JEUDI	24			
VENDREDI	25			
<b>SAMEDI</b>	<b>26</b>			
<b>DIMANCHE</b>	<b>27</b>			
LUNDI	28			SEM 31
MARDI	29			
MERCREDI	30			
JEUDI	31			

Congés scolaires



Les recyparcs sont  
**fermés** tous les  
**dimanches et lundis**



# AOÛT

		Zone 1	Zone 2	
	VENDREDI 1			
	SAMEDI 2			
	DIMANCHE 3			
	LUNDI 4			SEM 32
	MARDI 5			
	MERCREDI 6			
	JEUDI 7			
	VENDREDI 8			
	SAMEDI 9			
	DIMANCHE 10			
Congés scolaires	LUNDI 11			SEM 33
	MARDI 12			
	MERCREDI 13			
	JEUDI 14			
	VENDREDI 15			Assomption - Recyparcs fermés
	SAMEDI 16			Recyparcs fermés
	DIMANCHE 17			
	LUNDI 18			SEM 34
	MARDI 19			
	MERCREDI 20			
JEUDI 21				
VENDREDI 22				
SAMEDI 23				
DIMANCHE 24				
LUNDI 25			Rentrée scolaire	SEM 35
MARDI 26				
MERCREDI 27				
JEUDI 28				
VENDREDI 29				
SAMEDI 30				
DIMANCHE 31				



Les recyparcs sont  
**fermés** tous les  
**dimanches et lundis**

**Zone  
1**

**Zone  
2**

# SEPTEMBRE

SEM 36

LUNDI	1		
MARDI	2		
MERCREDI	3		
JEUDI	4		
VENDREDI	5		
<b>SAMEDI</b>	<b>6</b>		
<b>DIMANCHE</b>	<b>7</b>		

SEM 37

LUNDI	8		
MARDI	9		
MERCREDI	10		
JEUDI	11		
VENDREDI	12		
<b>SAMEDI</b>	<b>13</b>		
<b>DIMANCHE</b>	<b>14</b>		

SEM 38

LUNDI	15		
MARDI	16		
MERCREDI	17		
JEUDI	18		
VENDREDI	19		
<b>SAMEDI</b>	<b>20</b>		
<b>DIMANCHE</b>	<b>21</b>		

SEM 39

LUNDI	22		
MARDI	23		
MERCREDI	24		
JEUDI	25		
VENDREDI	26		
<b>SAMEDI</b>	<b>27</b>		Fête de la FWB - Recyparcs fermés
<b>DIMANCHE</b>	<b>28</b>		

SEM 40

LUNDI	29		
MARDI	30		



Les recyparcs sont  
**fermés** tous les  
**dimanches et lundis**



# OCTOBRE

		Zone 1	Zone 2		
MERCREDI	1				
JEUDI	2				
VENDREDI	3				
<b>SAMEDI</b>	<b>4</b>				
<b>DIMANCHE</b>	<b>5</b>				
LUNDI	6			SEM 41	
MARDI	7				
MERCREDI	8				
JEUDI	9			Recyparcs fermés	
VENDREDI	10				
<b>SAMEDI</b>	<b>11</b>				
<b>DIMANCHE</b>	<b>12</b>				
LUNDI	13			Période d'inscription encombrants, voir page 6	
MARDI	14				
MERCREDI	15				
JEUDI	16				
VENDREDI	17				
<b>SAMEDI</b>	<b>18</b>				Collecte de jouets en bon état au recyparc
<b>DIMANCHE</b>	<b>19</b>				
Congés scolaires	LUNDI	20			SEM 43
	MARDI	21			
	MERCREDI	22			
	JEUDI	23			
	VENDREDI	24			
	<b>SAMEDI</b>	<b>25</b>			
<b>DIMANCHE</b>	<b>26</b>				
Congés scolaires	LUNDI	27			SEM 44
	MARDI	28			
	MERCREDI	29			
	JEUDI	30			
	VENDREDI	31			



Les recyparcs sont  
**fermés** tous les  
**dimanches et lundis**



# NOVEMBRE

		Zone 1	Zone 2	
Congés scolaires	<b>SAMEDI</b>	1		Toussaint - Recyparcs fermés
	<b>DIMANCHE</b>	2		
	LUNDI	3		SEM 45
	MARDI	4		
	MERCREDI	5		
	JEUDI	6		
	VENDREDI	7		
	<b>SAMEDI</b>	8		
	<b>DIMANCHE</b>	9		
	LUNDI	10		SEM 46
Férié	MARDI	11		Armistice - Recyparcs fermés
	MERCREDI	12		
	JEUDI	13		
	VENDREDI	14		
	<b>SAMEDI</b>	15		
	<b>DIMANCHE</b>	16		
	LUNDI	17		
MARDI	18			
MERCREDI	19			
JEUDI	20			
VENDREDI	21			
<b>SAMEDI</b>	22			
<b>DIMANCHE</b>	23			
LUNDI	24			SEM 48
MARDI	25			
MERCREDI	26			
JEUDI	27			
VENDREDI	28			
<b>SAMEDI</b>	29			
<b>DIMANCHE</b>	30			



Les recyparcs sont  
**fermés** tous les  
**dimanches et lundis**



# DÉCEMBRE

		Zone 1	Zone 2	
	LUNDI 1			SEM 49
	MARDI 2			
	MERCREDI 3			
	JEUDI 4			
	VENDREDI 5			
	<b>SAMEDI 6</b>			
	<b>DIMANCHE 7</b>			
	LUNDI 8			SEM 50
	MARDI 9			
	MERCREDI 10			
	JEUDI 11			
	VENDREDI 12			
	<b>SAMEDI 13</b>			
	<b>DIMANCHE 14</b>			
	LUNDI 15			SEM 51
	MARDI 16			
	MERCREDI 17			
	JEUDI 18			
	VENDREDI 19			Recyparcs fermés
	<b>SAMEDI 20</b>			Sacs bleus PMC exceptionnellement acceptés au recyparc (zone 2)
	<b>DIMANCHE 21</b>			
Congés scolaires	LUNDI 22			SEM 52
	MARDI 23			Recyparcs fermés
	MERCREDI 24			Recyparcs fermés
	JEUDI 25			Noël - Recyparcs fermés
	VENDREDI 26			Recyparcs fermés
	<b>SAMEDI 27</b>			Sacs bleus PMC exceptionnellement acceptés au recyparc (zone 2)
	<b>DIMANCHE 28</b>			
	LUNDI 29			SEM 53
	MARDI 30			
	MERCREDI 31			Recyparcs fermés





**Téléchargez  
l'application  
Recycle!**



N'oubliez plus de sortir vos déchets grâce aux notifications !



## À votre service ...

### Votre commune

Votre commune organise un ramassage pour les **personnes à mobilité réduite**.

Infos ? **+32 495 18 37 36**  
ou **stephane.tribolet@laroche.be**

### IDELUX Environnement

IDELUX répond à vos questions au **+ 32 63 23 19 87** du **lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h**.

- Tapez **1** pour un problème de collecte.
- Tapez **2** pour vous inscrire à la collecte des encombrants.
- Tapez **3** pour toute question concernant les recyparcs ou les bulles à verre.
- Tapez **4** pour toute question sur le tri des déchets et nos actions de sensibilisation.



Retrouvez aussi une foule d'infos pratiques et brochures sur **www.idelux.be** et nos **réseaux sociaux** :



[www.idelux.be](http://www.idelux.be) > Déchets

### Fost Plus

Fost Plus vous informe sur le tri et le recyclage : **www.trionsmieux.be** et **www.fostplus.be**.



[www.trionsmieux.be](http://www.trionsmieux.be)

### Bon à savoir : que signifie le logo Point Vert ?



Le logo Point Vert sur un emballage indique que l'entreprise qui met le produit sur le marché contribue au financement des collectes sélectives, du tri et du recyclage des emballages ménagers. Il ne dit rien sur la recyclabilité du produit ou de son emballage et ce n'est pas une règle de tri.

